



Question suite à des menaces de mort

Par **fatz**, le **02/03/2016** à **16:23**

Bonjour,

Je résume rapidement mon histoire. J'ai été menacée de mort à plusieurs reprises par l'ex mari de ma soeur. Je précise que c'est un individu connu par les services de police (violence trafic de stupéfiants etc...) il a fait plusieurs séjours en prison depuis qu'il a l'âge de quinze ans où il s'était acharné sur une personne jusqu'à décès. Il y a eu une audience où nous étions quatre victimes ma soeur mon père moi même et un homme que nous ne connaissons pas et qui aurait été poignardé par mon ex beau frère. Je voudrais déjà savoir est ce que c'est normal que nous passions en même temps que cet homme que nous ne connaissons pas d'autant plus que mon ex beau frère a été déclarer que cet homme est de mèche avec nous car mon fiancé ce qui est complètement faux. Je précise également que mon ex beau frère s'adressait au juge en l'appelant par son nom en disant ça fait 15 ans qu'on se connait je vous salue quand je vous vois dehors etc...le juge a prononcé la relaxe concernant la victime poignardée et pour mon affaire a dit que le jugement serait en délibéré. Je souhaite savoir si il m'est possible d'écrire au juge pour démentir cette calomnie et savoir si il existe des recours car un policier a dit à ma soeur vous n'avez pas de chance d'être tombé sur ce juge qui est connu pour relaxer facilement.

Merci par avance.